



Une cigale
dans la
fourmière

et



présentent

Sauvons les amphibiens

de Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux
et apprenons à les connaître



Au programme

Le 2 mars 2024 de 17h30 à 21h

Animation Amphibiens à la salle des sports de Saint-Jean
suivie d'une balade nocturne « La saison des amours à la mare »
Inscriptions auprès de Christelle et Charly - charly.thomassin0000@gmail.com

Du 2 Mars au 2 avril 2024

Fermeture nocturne (de 19h30 à 7h30) de la route qui mène
de Saint-Jean à la noue avec une déviation de 300 mètres.
Nous recherchons des bénévoles. Contactez charly.thomassin0000@gmail.com

Chaque année, lors de la période de reproduction des crapauds, salamandres, grenouilles et tritons, les routes peuvent s'avérer périlleuses pour les amphibiens. En effet, lorsqu'elles coupent le trajet des amphibiens, depuis le lieu d'hibernation (forêt, tas de bois, tas de cailloux, terre) vers le lieu de reproduction, ces routes deviennent des zones d'écrasement.

Une route à Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux est identifiée comme zone d'écrasement : elle se situe dans la côte entre Saint-Jean et la Noue.

Pour sauvegarder ces amphibiens, du 2 mars au 2 avril, un arrêté municipal autorise la fermeture d'une portion de route la nuit, de 19h30 à 7h30 permettant ainsi une traversée des amphibiens en toute sécurité, entre une zone boisée et une mare.

Une déviation très courte, d'environ 300 mètres est mise en place.

